



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lycées

Question au Gouvernement n° 815

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Yves Durand.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, je voudrais à mon tour vous poser une question sur le mouvement des lycéens. Il est tout à fait normal qu'il nous préoccupe, comme il préoccupe les parents qui voient leurs enfants manifester dans les rues.

Les revendications des lycéens, certes, sont souvent confuses, quelquefois contradictoires. Mais, au-delà des problèmes de moyens dont il a été question tout à l'heure, il nous apparaît surtout qu'elles mettent en avant un certain mal de vivre dans les lycées, qu'ils soient d'enseignement général, d'enseignement technique ou, plus encore, d'enseignement professionnel.

Bien sûr, il y a aussi, et peut-être même surtout, chez ces jeunes gens, la volonté d'obtenir une véritable reconnaissance du lycéen en tant que citoyen. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Jean-Michel Ferrand. On s'en aperçoit seulement ?

M. Yves Durand. On ne peut que déplorer, effectivement, une certaine cécité, quand on voit maintenant les conséquences de cette non-reconnaissance, alors que les lycéens sont des citoyens, notamment ceux des classes de première et de terminale.

Monsieur le ministre, ces préoccupations rejoignent les résultats de la consultation (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) que vous avez eu le courage d'organiser et qui a débouché sur des résultats concrets, notamment lors du colloque de Lyon.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. La question !

M. Yves Durand. Aujourd'hui, les lycéens veulent voir s'inscrire dans les faits ce qu'ils ont eux-mêmes mis en avant au moment de cette consultation.

Ma question (« Ah ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants) sera double.

Quelles mesures souhaitez-vous prendre (« Aucune » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République) et selon quel calendrier - sachant qu'une accélération est nécessaire par rapport à vos prévisions - afin de répondre aux préoccupations des lycéens ?

N'est-il pas possible, voire indispensable, de mettre à jour et de renforcer le partenariat avec les régions (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants), qui ont la charge des bâtiments et des locaux et qui, dans certains cas, n'ont pas su prendre toutes leurs responsabilités ?

(Protestations sur les mêmes bancs.) On constate en effet qu'une grande partie des revendications portent sur le caractère totalement inadaptés des locaux.

Au-delà, monsieur le ministre, quel message voulez-vous lancer à ces lycéens qui veulent travailler mieux, plus et dans de bonnes conditions, et dont les revendications sont, vous l'avez vous-même reconnu, parfaitement légitimes ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, vous êtes soucieux de connaître les mesures immédiates.

M. Pierre Lellouche. On peut le dire !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Ces mesures immédiates sont destinées à faire avancer les choses, mais elles ne doivent, en aucun cas, être démagogiques. Ne soyons pas des marchands d'illusions ! (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Philippe Séguin. Oh...

M. René André. Kouchner n'a pourtant rien à voir là-dedans !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Premièrement, nous avons arrêté cette semaine l'ensemble des mesures relatives à la vie lycéenne. Elles concernent les conseils de la vie lycéenne et les droits des lycéens dans les établissements; elles leur donnent les moyens de se réunir et de faire valoir leur droit à la citoyenneté. Elles seront mises en place. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. S'il vous plaît !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Le deuxième problème touche à l'emploi du temps. Parmi les élèves que j'ai rencontrés ces derniers jours, certains ont revendiqué les trente-neuf heures. («Ah !» et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Pierre Lellouche. Bel exemple !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Leur horaire hebdomadaire atteignait quarante-cinq heures ! Les allègements d'horaires et de programmes seront appliqués après la Toussaint.

Troisièmement, enfin, il y a des problèmes de locaux, que vous avez raison de souligner, mais je ne veux pas incriminer les régions, qui, dans la plupart des cas, ont fait des efforts importants.

M. Léonce Deprez. Très bien !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Reste la question de l'entretien des bâtiments. J'ai écrit au président des présidents de région, M. Giscard d'Estaing, pour que nous puissions nous rencontrer à ce sujet. («Ah !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.) Je pense que c'est un problème très important. (Vives exclamations sur les mêmes bancs.)

En tout cas (Bruit)...

M. le président. Mes chers collègues, un peu de silence, s'il vous plaît ! La question concernant les lycéens est suffisamment importante pour que l'on écoute la réponse.

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. En tout cas, je veux vous dire que le travail de rénovation et de gestion de l'éducation nationale sera effectué dans le calme et la détermination.

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 815

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 octobre 1998, page 6470

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 octobre 1998